

Questions écrites au Conseil Municipal

vous le constatez vous-même dans le cadre du compte rendu des décisions. De plus la gratuité est d'office dans le cadre de l'assemblée générale et 1 fois dans l'année – Comme indiqué en commission vie associative, la tarification sera revue d'ici la fin d'année ».



Voilà chers Evinoises, chers Evinois, en quelques mots ce que nous pouvons vous retranscrire de ce conseil municipal.

D'autres points méritent tout autant une attention particulière tels que la pollution Metaleurop. Cette crise sanitaire qui touche notre commune et pour laquelle la seule réponse de Madame le Maire et de son premier adjoint est : l'état doit prendre ses responsabilités et nous doit une compensation financière d'un montant estimé à 360 000 € !

Et ??

Cet argent, si la commune le recevait ? Servirait-il à une, des actions en faveur de la santé de nos enfants ? En faveur de l'environnement ? Certainement pas ! Il servirait à payer encore et encore des factures impayées ! (d'ailleurs nous avons demandé comme nous l'autorise la loi à avoir communication intégrale des factures réglées depuis le début de l'année , etc..... Bien sûr à l'heure du bouclage de ce numéro, nous n'avons toujours aucune réponse à notre demande).

Mais au-delà de cette considération, il y a une responsabilité politique locale à adopter ; quant au lendemain de la réunion d'information sur l'enquête sur la pollution de nos sols et ses dangers sur la santé pour nos enfants, le premier adjoint publiait : « **en attendant, il convient de**

Combien la municipalité encaisse-t-elle pour les locations payantes de salles par les associations ? et pour la location des administrés ?

Réponse de Mme BENBRAHIM « Cela dépend de l'élaboration du calendrier »....inaudible

rassurer les habitants et plus particulièrement les parents qui scolarisent leurs enfants à l'école Dolto. La cour bitumée sur laquelle jouent principalement les enfants ne présente pas de risque majeur. L'école n'est pas sous les vents dominants qui auraient pu amener des poussières, la pollution historique se confiné sous le bitume. »

Nous ne pouvons rester silencieux face à de tels propos qui vont totalement à l'encontre de la santé de nos enfants... qui plus venant d'un premier adjoint, qui plus est venant d'un directeur d'école. Et dire que les cours d'école ont été rubalisées sans information aucune aux parents et enfants !

La leçon de morale que vous apportez à nos enfants pourrait se résumer en une maxime : balayez devant votre porte (pas trop fort, les poussières de Metaleurop pourraient s'envoler !

Nous invitons les parents qui n'ont pas participé à la campagne de dépistage du saturnisme à faire dépister leurs enfants (seuls 7 cas de saturnisme ont été détectés sur à peine 12% de participation) ; il est important de participer massivement à cette campagne de dépistage.



Petit à Petit.....

Les propriétaires reçoivent leur taxe d'habitation 2022 et la fameuse augmentation de la TEOM. 400 % ! En ce qui concerne les locataires, il n'y aura pas d'échappatoire : les bailleurs amortiront cette augmentation sur les loyers ! C'est donc l'intégralité des Evinois qui vont être pénalisés !!



Une délibération portait sur une subvention allouée au tennis et son financement.

Cette délibération était une modification de demande de subvention pour le court extérieur..

Dans les explications : « la commune prendra à sa charge une grande partie de la TVA.... »

Evin Malmaison devient la première ville de France et d'outre-mer à ne pas payer l'intégralité de la TVA.

On s'en félicite !!!

Toujours est-il que cela est complètement faux !



Madame le Maire nous explique que le covid n'a pas bon dos et que lors de cette séance 2 conseillers municipaux absents l'étaient pour cause de Covid.

Si c'est le cas, nous leur souhaitons un bon rétablissement.

OCTOBRE 2022 - N° 6



Nous avons souhaité diffuser ce conseil municipal en live sur notre page facebook.

Malgré les textes de loi qui nous l'autorisent, Madame le Maire a refusé catégoriquement cette diffusion.

Nous nous étonnons de cette décision qui va à l'encontre de la loi et surtout des engagements qu'elle avait pris durant la campagne !

Informé la population est une mission prioritaire pour une municipalité ; mais à Evvin, c'est tout le contraire : on ne dit rien, on ne sait rien !

D'ailleurs, le premier adjoint n'est pas plus loquace dans ses paroles, puisqu'il laisse Madame le Maire et sa DGS gérer l'ensemble des décisions municipales.

2026 est encore loin, Monsieur le premier adjoint ; il serait temps de se mettre au travail et de pouvoir proposer, justement en 2026 un bilan satisfaisant !

Il est trop simple de se retrancher sur une position de subalterne et d'invoquer le moment venu des décisions prises sous couvert de l'autorité de Madame le Maire.

Vous avez pris vos responsabilités à la CAHC avec Madame le Maire en votant l'augmentation de 400 % de la TEOM.

En attendant, nous prenons, NOUS, nos responsabilités en informant la population.



Conseil municipal du mercredi 14 septembre 2022

Chères Evinoises, Chers Evinois,

Le dernier conseil municipal qui s'est déroulé le 14 septembre dernier a de nouveau été le lieu d'un théâtre indigne de la démocratie locale.

Comme à chaque conseil municipal, nous faisons remonter l'ensemble de vos questions et de nouveau, nous n'obtenons aucune réponse des élus majoritaires ou si peu. Le désintérêt de Madame le Maire à gérer sa commune n'est plus possible et le constat général au bout de presque 2 ans et demi est catastrophique à tous les niveaux.

Au niveau financier : la commune se retrouve dans un gouffre financier : après le premier versement de 800 000 € auprès de la CAHC pour payer les rues Lamendin et Jaurès, que restera-t-il de nos finances ? Alors que des versements devront être effectués en 2023 et 2024 ??

La commune a engagé un plan d'économie drastique dont les Evinois sont les premières victimes : nos enfants à la cantine n'ont plus de fromage, les enfants de garderie ne pourront plus aller en APC faute d'animateur, nos rues, notre cimetière sont dans un état de détérioration avancée, des augmentations de tarifs dans tous les sens pour tenter de sauver le navire.

Au niveau environnemental : l'implantation d'un centre routier à l'entrée de notre ville, l'installation de nouvelles antennes relais téléphoniques, l'utilisation prohibée de désherbant, la problématique du PIG sont autant de sujet que la municipalité est en incapacité de gérer.

Au niveau social : une fracture importante pour nos aînés et les personnes les plus démunies avec un service CCAS restreint.

Au niveau sécurité : quid des caméras au Marais ? De celles existantes qui ne fonctionnent plus, des excès de vitesse, des rodéos sur le terroir, etc...

Au niveau humain : un personnel municipal rabaissé et traité sans aucune considération, des élus qui ne répondent pas à la population.

Au niveau communication : c'est le vide absolu ! Pas de site internet, un facebook alimenté au compte goutte, aucune information réelle distribuée à la population, conseil municipal annoncé quelques heures avant, des questions posées sans aucune réponse.

Au niveau commerce : notre ville se meurt et est de plus en plus une ville dortoir. La dynamique commerciale est inexistante depuis le début de la mandature.

Au niveau scolaire : c'est le parent pauvre de la municipalité, alors qu'avec un 1er adjoint directeur d'école on aurait dû s'attendre à un regard bienveillant : c'est encore pire que tout. Des écoles dans un état catastrophique, des réparations faites à la dernière minute et suite à des réclamations.

Au niveau associations et festivités : annulation du carnaval ! Diminution des subventions de 50 %, des chalets qui disparaissent, du matériel en quantité restreinte. La liste est longue, trop longue en à peine 3 ans.

Il est temps que cela change ! Madame le Maire, dont certaines rumeurs confirment que c'est le dernier mandat, laisserait sa place en 2026... mais nous ne pouvons plus laisser faire.

La situation est encore une fois, catastrophique. Vous méritez d'être entendu ! Il est temps que les élus prennent leur responsabilité !

Nous vous invitons dès maintenant à nous rejoindre ; L'heure est grave, la situation de notre ville, son avenir est en jeu.

En conclusion, dans ce 6ème numéro, nous vous détaillons les questions posées à la majorité et les « réponses » obtenues (formulées par la DGS).....

Toujours à vos côtés, parce que le plus important pour nous : c'est vous !

Questions écrites au Conseil Municipal

A l'intersection de la rue Jaurès et de la rue du Paradis, le macadam a été refait mais pourtant aucun panneau stop n'a été apposé, pourquoi ? Malgré le marquage au sol, beaucoup de voitures ne marquent pas le stop. De plus il est à noter qu'aucune signalisation ne figure non plus avec le croisement de la rue Gambetta. (Même si là le macadam n'est pas refait, un panneau, même temporaire serait judicieux)

Réponse d'Albert LIEVAL : « Les travaux ne sont pas finalisés, on parle des voiries là. Intersection rue Jean Jaurès avec rue du Paradis, les travaux ne sont pas terminés effectivement, je suis passé avec les gens concernés les entreprises et autres tout n'est pas terminé on a pris du retard à cause des fournitures internet orange et autre qui n'ont pas encore démonté leur poteau mis. La réception définitive des travaux n'est pas encore faite, normalement ça arrivera dans les jours qui suivent ou semaines ».

Notre ressenti : *Ah on l'avait bien remarqué ! il n'est jamais trop tard n'est-ce pas, mais ce n'est pas la question Nous ne demandons pas des détails sur la réception des travaux mais plus sur la dangerosité de l'absence d'un panneau stop ...*

A l'origine, la résidence des poètes devait être une zone 30, aucun panneau, aucune signalisation ou aménagement de la chaussée et pourtant la vitesse y est excessive, causant d'ailleurs un accident sur un enfant de 3 ans au mois de Juin. La zone 30 a-t-elle été abandonnée ? Ne faudrait-il pas y repenser pour la sécurité de nos enfants ? Merci de nous informer de la date choisie pour vous rendre sur place.

Réponse d'Albert LIEVAL « Moi, j'ai appris avec Madame le Maire qu'il y avait eu un accident, un petit enfant qui s'est fait renversé dans la rue Jacques Brel ».

Réponse du Groupe : Non, Rue Georges Brassens

Mr Liéval: « Georges Brassens, donc moi j'ai été informé il y a que très peu de temps donc on va se rendre avec Mme le Maire sur place, voir ce qui a à faire et j'imagine que c'est encore une incivilité routière donc on prendra des moyens pour éviter cette incivilité à cet endroit ».

Notre ressenti : *Suite à notre intervention, ils vont se rendre sur place ! Cf réponse plus bas "on n'attend pas après vous" alors qu'ils étaient au courant de cet accident et n'ont rien fait depuis...*

Encore des accidents sur la départementale, où en est le dossier ? on attend toujours un mort ? Concernant cette problématique de sécurité routière, une pétition a même été lancée par les riverains, Que comptez-vous faire au niveau de la municipalité ? Avez-vous interpellé Monsieur le Préfet à ce sujet ?

Réponse d'Albert LIEVAL « La vitesse sur la pénétrante, c'est une demande récurrente, elle date pas d'aujourd'hui, Madame le Maire a maintes et maintes fois interpellé le département à ce sujet-là c'est une départementale, Madame le Maire a évoqué la mise en place d'un rond-point

qui a été magistralement refusé donc voilà c'est une route départementale, je ne vois pas - à part les forces de l'ordre qui peuvent verbaliser, nous on est impuissants ».

Mr Dorne propose des feux intelligents au carrefour dangereux entre la départementale et la rue Jean Jaurès vu que limité à 70, un feu pourrait être déclenché quand la vitesse est supérieure à 70

Madame le Maire : « excusez-moi si je puis me permettre je prends la parole car Albert n'était pas là - on a déjà rencontré en juin Mr ***, et ils nous ont dit que c'était pas possible au niveau de la pénétrante ».

Mr Liéval : « déjà installer des feux intelligents dans la commune c'est déjà difficile alors au niveau de la départementale je vous dis pas. C'est un refus catégorique la seule chose, le seul remède que je peux préconiser c'est les forces de l'ordre qui verbalisent ». (Déjà eu un mort)

Notre ressenti : *Nous ne pouvons nous contenter de ces réponses toujours identiques. Le problème de la dangerosité de la départementale sur la commune n'est pas pris à bras le corps par la majorité actuelle. Alors que d'autres communes limitrophes ont fait de la sécurité routière une priorité en mettant en place les moyens nécessaires et une politique adéquate en concertation avec les pouvoirs publics, Evin se distingue encore par son inertie et son laxisme en la matière.*

Le dispositif « Participation citoyenne » a été mis en place au sein de la commune dans 7 secteurs. Avez-vous déjà pu en mesurer son intérêt ? Et si oui pouvez nous en donner quelques éléments probants ?

Madame le Maire : « Concernant la participation citoyenne suite à la mise en place en juin nous n'avons eu aucun retour des forces de police ce point sera évoqué à la cellule de veille prévue en fin de semaine ».

Notre ressenti Malheureusement ce n'était pas véritablement la question posée ! *On se pose la question de savoir s'il y a au moins de la communication, de la concertation et un suivi de la municipalité avec les référents du dispositif mis en place dans la commune .. là encore Madame le Maire ne sait pas*

Madame le Maire, en matière de prévention de la délinquance et de l'insécurité vous participez régulièrement aux cellules de veille avec les différents partenaires ayant à en connaître (Police Nationale, Justice, Préfecture, Education Nationale, bailleurs sociaux,etc) Pourriez-vous nous apporter régulièrement des informations qui font suite à ces réunions de concertations ?

Madame le Maire : « Concernant la prévention de la délinquance et l'insécurité vous évoquez les cellules de veille. Un point a été effectué et de nouveau je rappelle systématiquement les problèmes au niveau de cette cellule de veille et le sous-préfet est également présent donc tous ces points sont réitérés à chaque cellule de veille ».

Notre ressenti D'accord mais pouvez-vous nous en

Questions écrites au Conseil Municipal

Réponse de M LIEVAL : « Concernant les travaux du tennis c'est à cause de la fédération, cela n'est pas dû à la commune et nous ne pouvons que déplorer la situation. Toutefois nous auront prochainement la chance d'avoir un nouveau terrain de Tennis extérieur.

C'est la cause d'un sous-traitant qui n'a pas assumé – Malheureusement celui-ci n'a pas été fini avant la fin du tournois – Si tout va bien d'ici 15 jours tout sera fini, j'espère – s'il vient sur place ».

Où en sommes-nous pour les différents travaux des écoles ? Portail, préaux, visiophone, brise vue sur les grilles ... ? Pouvez-vous nous indiquer les prochaines échéances ?

Réponse de M LIEVAL : « Ça suit son cours et j'en suis très satisfait – Au niveau de l'école Méresse, le portail, le portillon et la visio sont posés. Le préau va arriver vous savez pourquoi il a pris du retard les brises vues seront posés avec le préau. Et pour l'Ecole Blum là aussi ça a pris du retard mais le portail, le portillon et la visio sont en cours et le préau devrait aussi se faire dans la foulée. Normalement cela se fera pendant les vacances scolaires Mais il faut savoir que l'on est tributaire des sociétés ».

Toujours des trous dans Evin, la météo estivale n'a pas permis de les reboucher ? certains nids de poule commencent à être extrêmement dangereux et anciens, on ne les voit jamais se faire reboucher ce n'est donc pas uniquement la raison de périodes estivales qui peut justifier cela (Rue Bizet, comme d'habitude, rue Zola..)

En ce qui concerne la rue Bizet, il est évident que les rebouchages ne tiennent pas et doivent être refaits régulièrement et tout cela a nécessairement un coût, sans compter le temps consacré à ce travail. Ne faudrait-il pas travailler de concert avec Maisons et Cités pour trouver une solution de réfection durable de cette route ?

Où en est l'état d'avancement des travaux du foyer Dugardin ? Pour les associations qui l'avaient réservé au cours des derniers mois de l'année, qu'allez-vous leur proposer comme solution de remplacement ?

Réponse de M HAGE : « De bonnes entreprises assument les travaux du Foyer Jean Dugardin qui ont débuté depuis Septembre – Aujourd'hui tous les anciens sanitaires sont démolis tout est désamianté on est en train d'effectuer les terrassements pour l'extension (cf. photo) tous les faux plafonds sont démontés, la cuisine est complètement mise à nue. On espère ne pas avoir d'aléas sur ces gros travaux même si on peut toujours tomber sur des couacs ce que je n'espère pas. On peut espérer la fin des travaux pour la fin d'année. On vous tiendra bien évidemment informés – je suis présent à toute les réunions de chantier et je prends régulièrement des photos que l'on postera sûrement sur la page Facebook ».

Mme BENBRAHIM : « Concernant les associations impactées par l'absence de salle, elles sont contactées au cas par cas ».

Une administrée nous alerte sur un regard de la rue Basly près du rond-point de Leforest et pour lequel il manque la plaque (cf photo ci-dessous). Il est urgent d'intervenir pour sécuriser ce point.

Réponse de M LIEVAL : « Je suis allé voir je n'ai pas trouvé la plaque ».

Mr Vasseur : « Je me permets, elle existe bien car en rentrant du collège avec les élèves j'ai pu le constater

C'est donc un problème que l'on va dire au service technique ».



Au-delà du fait de cette dernière question sur les travaux, nous avons cette légitime impression que vous intervenez toujours par rapport à nos questions ? vous rendez-vous régulièrement sur les rues de notre ville pour y constater ces dégradations ?

Réponse de M LIEVAL : « Alors vous dites que l'on intervient au moment des questions c'est ça et vous voudriez que l'on anticipe – je ne comprends pas la question. Si moi je ne circule pas dans la ville je peux vous dire qu'il n'y en a pas beaucoup qui circulent hein « .

Madame le Maire : « On n'attend pas après - Quand on a l'information on se rend sur place ».

Notre ressenti : *Monsieur l'adjoint aux travaux, la plupart des administrés circulent dans la commune et constatent eux aussi,*

Pouvez-vous nous indiquer le stock en quantité et la nature du matériel disponible à la location ? cela permettra également de savoir quel matériel (et en quelle quantité) peut être mis à la disposition des particuliers ?

Réponse de Mme BENBRAHIM : « Il existe un formulaire qui peut être mis à la disposition des particuliers ».

Notre ressenti : *ce n'était pas la question...*

Pourquoi ne faire qu'une seule location gratuite à l'année pour les associations ? car ce sont elles qui rythment la dynamique de la commune, ne serait-il pas judicieux de leur donner gracieusement la salle plusieurs fois dans l'année ou à un tarif réduit comme le font d'autres communes, en raison notamment de la baisse des subventions ?

Réponse de Mme BENBRAHIM « Au niveau de la location, elle porte sur des locations de types annexes comme les lotos, les thés dansants etc ... Toutefois dans le cadre de l'exercice de l'activité propre à l'association la mise à disposition est gratuite et se fait à titre gracieux

Comptez-vous diversifier et améliorer la floraison dans les bacs de la rue Lamendin ?

Réponse de M FAUQUEMBERGUE : « Cela n'est pas envisagé pour le moment – D'abord il va falloir procéder à la réception des travaux. J'avais une discussion avec les collègues sur les bacs à fleurs – on avait réfléchi peut-être à des plantations de plantes aromatiques en association avec les riverains de la rue Lamendin mais on ne peut pas parce que c'est eux qui décident pour l'instant de la floraison. Comme on n'a pas réceptionné les travaux, cela pourra peut-être évoluer après, mais pour l'instant on ne peut rien faire ».

Notre ressenti Et de ne rien pouvoir faire ça arrange bien

Le cimetière est dans un état déplorable et notamment le carré militaire dont les tombes ne reflètent absolument pas l'intérêt que la municipalité est en devoir de leur porter. Que comptez vous faire pour cet entretien ?

Notre ressenti On attendait une réponse pour le carré militaire mais on en a eu une (cf plus haut) pour le jardin du souvenir. Monsieur l'adjoint à l'environnement ne sait peut être pas où est situé le carré militaire_et comme pour lui le cimetière est beau,_donc tout va bien

Avez-vous eu des informations complémentaires quant à un éventuel repreneur de Proxi ? Et concernant la boucherie en face de la mairie, où en sommes-nous ?

Réponse de M FAUQUEMBERGUE « Je peux vous confirmer que l'Ex magasin PROXI devrait rouvrir d'ici 3 semaines sous forme de magasin alimentaire ».

Mr DORNE demande si il y a déjà une raison sociale pour ce magasin alimentaire ?

« Bah non on a pas contrôlé – ici c'est pas la police ».

Mme Le Maire indique que non il n'y a pas d'enseigne.

Notre ressenti Les informations communiquées par Monsieur l'adjoint au commerce sont vagues, il nous répond qu'il ne fait pas de contrôle de Police, on cherchait simplement à savoir s'il y avait une dénomination sociale (un nom , une enseigne) de connue de ce futur magasin qui s'ouvrirait d'ici 3 semaines et apparemment dixit Madame le maire , il n y a pas d'enseigne. On est quand même dans le flou artistique !!

Nous ne voyons toujours pas de dynamique commerciale dans votre politique, ce qui est bien dommage pour notre ville- Pourquoi ? Quels en sont les blocages ?

Réponse de M FAUQUEMBERGUE : « Ah la dynamique commerciale, si on avait la baguette magique ça irait tout seul mais pour l'instant il n'y a pas beaucoup de client sur la commune. Au niveau de la cellule commerciale là-dérrière (Ancienne boucherie) On est pas responsable dans la mesure où le bâtiment appartient à Pas de Calais Habitat qui réclame des loyers tellement chers. On le voit bien ce

n'est pas reloué et après il n'y a pas tant d'espace libre que ça à Evin pour y faire un commerce ».

Mr Caux : « Si, vous avez le Django ! ».

Notre ressenti...On est pas responsable , on peut rien faire , voilà tout ce qu'est capable de nous répondre Monsieur l'adjoint au commerce et à quoi se résume la politique commerciale de la majorité, et ça n'a pas changé depuis le début de la mandature ! A quoi bon avoir mis en place une délégation pour le commerce si ce n'est pour ne rien entreprendre

Des riverains nous font part lors de nos tractages, qu'ils sont sans retour d'une demande ancienne concernant la réfection d'un trottoir (cf photo – Rue Bizet) et que leurs relances restent sans retour (Bien entendu nous ne comptons pas les « je passe le message, je note ... » comme une réponse)



Réponse de M LIEVAL : « Je vais résumer parce que là c'est pas moi qui l'ai écrit – La question elle est écrite en français mais pour moi c'est du Javanais – La route est en très mauvais état et on est obligé de l'emprunter car il y a la déviation des travaux de la rue Basly. J'y passe assez souvent pour le constater mais la voirie n'est pas encore à nous – Si on repart en arrière vous devez savoir pourquoi ce n'est pas à nous. Et aujourd'hui le budget ne nous permet d'investir pour racheter cette rue et la refaire comme on veut.

Madame Le Maire : En effet la rue n'est pas rétrocédée à la commune On fait des réparations alors que ça ne nous concerne pas en fait. Ça ne nous appartient pas mais on le fait ».

Notre ressenti : ça en devient lassant, on a toujours la même réponse , on ne cherche pas à avancer dans ce domaine et à travailler dans la concertation avec Maisons et Cités, on en a probablement jusqu'à la fin de la mandature à reboucher des trous

Pouvez-vous nous communiquer la date de réunion qui aura lieu avec les habitants de la rue Zola pour que le groupe d'opposition puisse s'y rendre ?

Réponse de M LIEVAL : « Oui il y a une prochaine réunion, Madame le Maire n'a pas encore fixé la date ».

Vous nous aviez certifié au dernier conseil que les travaux du terrain de Tennis seraient bouclés pour le tournoi, malheureusement ce ne fut pas le cas, pourquoi ? N'aurait-il pas fallu anticiper cela ?

apporter des informations régulières sur ce qui y est dit, un compte rendu, un ordre du jour , les actions à entreprendre.... Toujours une réponse à côté de la question...Et comme d'habitude Madame le Maire ne sait pas ou ne veut rien communiquer, elle qui était pourtant rappelons le lors de sa précédente mandature vice présidente à la prévention de la délinquance à la CAHC.

Suite à une réunion de riverains le 22 août dernier, 2 passages piétons devaient être créés rue Zola : Où en est ce dossier ?

Des nouveaux panneaux stop devaient être installés rue Victor Hugo et Paul Leroy : Où en est ce dossier ?

Mr Liéval: « La rue Victor Hugovont être appliqués, passages piéton vont être tracés par les ST priorité à droite mais le riverains ont souhaité qu'on y mette un stop on va revoir avec la préfecture parce qu'au départ c'était une priorité à droite ».

Une étude a été présentée à cette réunion sur la circulation rue Zola, mais sans prise en compte des accès piétons. Il est plus qu'urgent de trouver une solution à ce problème : les riverains attendent une réponse

Réponses 6, 7 et 8 regroupées

Mr Liéval: « La rue Zola est sous sellette depuis déjà pas mal de temps, on a encore fait dernièrement des riverains de cette rue un dossier est mis en place par la préfecture des gens compétents qui ont analysé la situation on a trouvé des solutions qu'on va mettre en application notamment la signalisation au sol, reste que dernièrement Madame le maire et moi-même avons reçu les riverains ils ont souhaité aménager autre chose que ce qui leur a été proposé à savoir une partie de la voirie en sens unique. Personnellement je ne vois pas comment on peut, donc on a nouveau saisi la préfecture et les personnes qui ont fait l'étude je pense vont venir sur place pour voir l'éventualité d'une rue à sens unique de l'entrée de la rue Basly jusque-là rue Paul Leroy... non avant, Victor Hugo. On en est là aujourd'hui.

On est conscient du problème que cette rue est pas très large et qu'il n'y a pas de trottoirs et le problème de stationnement en alternance, mais le panneau n'y est plus, mais il reviendra ».

Notre ressenti Tiens une rue à sens unique !, cela nous rappelle l'idée proposée dans un certain programme de campagne municipale En attendant un peu de peinture et un stop en plus ne satisfont pas les riverains.... Le dossier n'avance pas ... Comme beaucoup d'autres

Vous nous avez répondu le 29 août à notre mail du 26 mai dernier où nous mettions en exergue le non-respect d'un encart réservé à notre groupe d'opposition dans le numéro de Evin info. Il n'en demeure pas moins que nous ne pouvons-nous satisfaire de votre réponse (encart pour notre groupe uniquement dans l'Evin Mag) alors que vous

même profitez de cette publication de Evin info pour y déployer votre propagande électoraliste. Nous vous rappelons L'article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales qui précise que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Or, votre publication, sous prétexte d'informer les administrés de vos travaux, est : soit considérée comme un bulletin d'information (quel que soit son nom) soit considérée comme un tract électoraliste et est donc imprimé en Mairie alors qu'il devrait être financé par vos soins et non par le contribuable évinois. Nous réitérons donc notre demande d'encart dans cette publication municipale.

Réponse de M VASSEUR : « Vous réitérez votre demande, d'avoir un encart de votre groupe au sein d'Evin Info et comme indiqué par mail, ce type de communication qui diffuse l'information rapide du type flyers auprès des administrés qui n'ont pas les réseaux sociaux donc ainsi il n'y a pas lieu de donner une suite favorable à votre demande ».

Mr BOUYA : « Mais est-ce que vous vous souvenez du contenu de ce Evin-info ? ».

Mr VASSEUR : « ben oui, la rentrée scolaire ».

Mr BOUYA : « ah non, ça c'est le dernier, celui que l'on remet en question c'est celui d'avant, le précédent car c'était une réponse à notre tract et vous avez utilisé les moyens de la mairie pour répondre à un groupe politique, à ce moment-là créez une association de majorité et faites vos tracts de manière complètement indépendante sans utiliser les moyens de la mairie, c'est ça en gros que l'on disait ».

Madame le Maire : « vous n'avez pas le droit de faire d'intervention Mais vous avez eu une réponse à votre mail Monsieur BOUYA si je me trompe pas on vous a répondu donc voilà ».

Notre ressenti : circulez, y a rien à voir... devant tant d'aberrations, on ne peut plus se permettre de rester à écouter sans rien dire... il faut arrêter de nous prendre pour des idiots

Comment se fait-il que les citoyens de la commune soient obligés d'apposer des panneaux pour avoir une réponse à leurs nombreuses demandes faites en mairie ? (cf photo)

Madame le Maire : « Cette pose de panneau, je ne trouve pas digne ce n'est pas ce type de démarche qui va motiver et justifier l'intervention des agents sur les espaces verts, franchement ! je l'ai vu également ce panneau le 14 juillet, je l'avais pris en photo également c'est pas ça qui va justifier et motiver les espaces verts ».

Questions écrites au Conseil Municipal

Mr CAUX : « Cela montre bien que les gens sont excédés de ne pas avoir de retour pour en arriver à poser ce genre de panneau. Il est surtout là le fond du problème ! ».



Madame le Maire : « Oui mais ce n'est pas parce qu'on l'on met des panneaux comme ça, on fait avec les moyens et les agents ont les informations, ils font le tour de la commune, il y a pas de souci peut être pas forcément comme vous le souhaitez si je puis me permettre comme les personnes le souhaitent mais ils ont un planning à faire et donc ils se tiennent au planning demandé. Merci ».

Que pensez-vous du manque de retombées des festivités organisées sur notre commune le 14 juillet dernier ou même lors des Quartiers d'été ? Comment justifiez-vous le nombre restreint de personnes présentes ? De même, comment analysez-vous l'annulation du carnaval, faute de participants suffisants ?

Réponse de Mme BENBRAHIM : « Il s'agit de votre point de vue – Nous devons faire face à l'après COVID. Toutefois les participations... et nous ne devons pas relâcher nos efforts ».

Madame le Maire : « Oui j'entends encore le COVID a bon dos, mais j'ai encore 2 élus absents ce soir pour cette raison et moi je l'ai fait la semaine dernière donc je vous le dis le COVID n'a pas bon dos ».

Notre ressenti Nous ne pensons pas que les animations sont annulées pour faute de COVID actuellement mais celles réalisées par la Mairie si Cherchez l'erreur... on demandait une vraie analyse de la situation... un problème avec les subventions peut-être ? un problème de respect à l'égard des associations, non ?! Au lieu de reconnaître sincèrement le malaise qui couve dans les diverses associations et plutôt que de l'analyser et de réfléchir à trouver une solution pour réinstaurer un climat de confiance avec les associations, Madame l'adjointe aux fêtes , cérémonies et à la vie associative fait le choix du déni, en

nous renvoyant à notre point de vue. Ce n'est pas un point de vue, c'est malheureusement une triste constatation. Avec une telle réponse, c'est là qu'on voit qu'il n'y a donc aucune volonté d'agir de sa part.

Il n'y a plus de fromage proposé à la cantine aux enfants, sans que cela n'ait d'incidence sur le prix de la cantine. Pourquoi ne pas avoir informé les parents de cette modification de la prestation « cantine » proposée, même si celle-ci semble justifiée par l'inflation et le souci de ne pas augmenter le tarif ? Les parents étaient en droit de savoir, sans être encore une fois mis sur le fait accompli. Il en est de même avec les féculents qui disparaissent de certains repas. Nous souhaitons aussi obtenir votre réponse sur le fait que plusieurs administrés ont téléphoné en Mairie pour remonter ces problèmes ou obtenir des renseignements : ils se sont vus pour certains très mal reçus par Madame le DGS et pire, se sont vus raccrochés au nez ! La notion de service public s'adresse aussi et surtout à Madame la DGS.

Réponse de Mme LEFEBVRE : « Vous évoquez à nouveau la restauration scolaire – Si un élu de votre groupe avait assisté à la commission cantine, vous aurez eu connaissance des éléments de réponses et l'analyse réalisée dans le cadre des nouveaux marchés. (Discussion sur la tenue des commissions)

En effet, depuis l'an dernier le fromage n'était pas forcément apprécié des enfants – il a été jugé pertinent de le retirer pour éviter tout gaspillage.

Concernant les menus, il en est de même – Vous évoquez le repas pris le 9 septembre 2022, au menu salade de pépinettes, nuggets ratatouille et prunes. Donc le féculent bien présent dans l'entrée vu que les pépinettes est une variété de patates. Je me permets de vous rappeler que les menus sont établis par une diététicienne donc le respect des dispositions applicables pour une restauration collective y est bien appliqué ».

Mme TACLET : La question portée surtout sur le fait que les parents n'ont pas été informés !

Notre ressenti : une adjointe aux affaires scolaires et périscolaires qui ne fait que lire ce que Mme la DGS lui a écrit et qui ne sait donc pas répondre à la question posée et qui préfère, pour essayer d'atténuer leur responsabilité, souligner que les membres de l'opposition n'étaient pas présents à une commission cantine qui s'est tenue le 16 août et pour laquelle l'invitation a été envoyée le 10 août ! Malgré tout, le seul constat : les parents ne sont pas informés !

En outre même si leurs doléances téléphoniques indisposent Madame la DGS, elles méritent cependant d'être écoutées avec attention, eu égard à la considération accordée à l'accueil des administrés.

Réponse de Mme LEFEBVRE « Sinon vous évoquez des faits qui ne sont pas une généralité donc merci d'éviter le pluriel pour une seule et unique situation. Madame la DGS n'a pas raccroché au nez de Madame X, qui avait déjà

Questions écrites au Conseil Municipal

écouté et discuté depuis plusieurs minutes mais malheureusement elle avait un appel urgent et attendu. Contrairement à celui de l'administrée qui elle ne répond à aucun texto envoyé pendant plusieurs mois par la DGS sur la situation d'une de ces enfants ».

Notre ressenti : Mme LEFEBVRE semble bien informée des détails de la situation... Mme LEFEBVRE, rassurez-nous, c'est vous qui rédigez vos réponses ? c'est votre fonction non ?...

Pourquoi continuez-vous à organiser des commissions en plein mois d'août ou la veille des CM en pleine journée, limitant la possibilité aux élus de l'opposition de participer de façon pertinente ? En outre, que peut-on étudier (terme que vous avez l'habitude de nous répéter alors qu'il n'en est rien) dans une commission la veille d'un Conseil Municipal sur des délibérations qui sont déjà actées, rédigées et qui n'attendent plus que d'être votées

Madame le Maire « L'horaire de la commission finance est identique depuis le début du mandat, mais en effet, depuis quelques mois votre groupe n'est ni présent, ni excusé. Certes les dates ne sont pas arrêtées en fonction de vos agendas ou impératifs. Je me permets de vous signaler que votre absence générale interpelle car telle n'était pas le cas précédemment. Alors que les dates et horaires n'ont pas été modifiés et que les dispositions légales sont respectées. D'ailleurs en tant que conseiller municipal vous pouvez solliciter des autorisations d'absences ou demander des aménagements horaires pour exercer votre mandat ».

Mme FERNANDEZ indique qu'un mail collectif a pourtant bien été envoyé

Mr CAUX : « Vous faites une commission finance l'avant-veille d'un conseil municipal et une commission travaux la veille ».

Mr BOUYA : « Oui ça vaut pour vous également la majorité, utiliser les aménagements horaires pour faire en sorte que la majorité puisse participer aux commissions ».

Notre ressenti Nous savons bien que les dates sont arrêtées selon l'agenda de Mme le maire : Changement d'un CM du mercredi au samedi pour cause de vacances

En tant que cadre de la fonction publique, Mme la DGS doit bien savoir que pour garantir la continuité d'un service, un chef peut refuser une autorisation d'absence à un agent/un salarié, surtout quand la demande est la veille pour le lendemain... n'oublions pas que les membres de l'opposition sont informés des commissions 48h ouvrés avant leur tenue...

Et puis, pour ce que notre parole vaut aux yeux de la majorité... En programmant ces commissions la veille ou l'avant veille d'un conseil municipal, on voit bien que Madame le Maire ne tient pas à ce qu'on participe à une quelconque étude. On sait très bien qu'un signe d'ouverture envers notre groupe est du domaine du rêve

Une réunion d'information des locataires de la cité Cornuault organisée par Maisons et Cités s'est déroulée le 8 septembre à la SAD. Pourquoi les élus n'ont-ils pas été informés de cette réunion qui concernait des administrés de la commune ?

Réponse de Mme BENGRIBA : « Il s'agit d'une réunion organisée par le bailleur Maisons et Cité en vue de la rénovation des logements au sein de la cité Cornuault. Les élus conseillers Municipaux n'ont pas été conviés sauf le référent de quartier qui était présent (Mr SENYZEN). Après vous savez très bien comment ça va se passer ».

Notre ressenti Là encore c'est botté en touche, sous prétexte que c'est organisé par le bailleur, les élus n'ont pas à en connaître, ça montre un certain désintéressement des administrés de la Cité Cornuault Etait il si compliqué de prendre attache avec Maisons et Cités en leur disant que des élus seraient présents à cette réunion ?

Que pouvez-vous faire pour les véhicules qui stationnent sans bouger sur la voie publique depuis un long moment ? Pouvez-vous donner aux administrés la procédure à suivre dans une telle situation ?

Réponse de M FAUQUEMBERGUE : « Au niveau des véhicules qui stationnent sans bouger sur la voie publique, vous n'êtes pas censé ignorer : il faut aller au commissariat pour prévenir que le véhicule ne bouge pas et à ce moment la police se déplace fait des repères sur les roues et s'il ne bouge pas ils feront le nécessaire pour l'enlever ».

De nouveau des problèmes d'entretien des herbes durant l'été N'avez-vous pas appris des erreurs de l'année passée ? et heureusement que l'été ne fût pas plus arrosé

Réponse de M FAUQUEMBERGUE « Au niveau du cimetière, pour y être passé exactement Mardi (donc la veille) je peux vous dire que le cimetière dans l'ensemble était beau. Je vous annonce en même temps que le jardin du souvenir sera rénové courant octobre. Voilà ce que je peux vous dire pour l'instant ».



Photos prises le lendemain du conseil municipal